Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 74 (1965)

Heft: 2

Rubrik: Films - films - films

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lors de leurs tournées, les volontaires de la Croix-Rouge vietnamienne ont souvent été arrêtés par des Partisans Viet-Kong. Après contrôle du convoi, ils étaient aussitôt autorisés à poursuivre leur chemin, sans avoir à remettre aucune « dîme en espèces » sur les se-

cours qu'ils transportaient: une preuve irréfutable de la considération dont jouit la Croix-Rouge qui, au Vietnam, est l'unique institution à être respectée par tous les partis politiques ou confessionnels.

Films — Films — Films

«Opération Banyarwanda»

Le titre d'un nouveau film édité par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, d'une durée de projection de 18 minutes, réalisé et produit par Henri Brandt, le cinéaste neuchâtelois auquel la Croix-Rouge suisse avait confié, il y a deux ans, la réalisation de son film à l'hommage de ses volontaires: « Pourquoi pas vous? »

18 minutes pour nous faire revivre l'exode de quelque 80 000 réfugiés watutsis qu'une révolution survenue dans leur pays, le Rwanda, chasse de leurs foyers en 1962, puis pour nous faire assister à leur « réinstallation » qui dure deux ans.

Mais d'abord qui sont les Watutsis? Une tribu africaine légendaire dont on croit pouvoir situer l'origine en Ethiopie. Au long des siècles, les Watutsis ont effectué une lente émigration, avant de s'établir, il y a de cela quelques centaines d'années, sur les hauts plateaux du Rwanda, au cœur du continent africain.

Lorsque les premiers Européens pénétrèrent en Afrique noire, ils trouvèrent les Watutsis déjà fortement établis au Rwanda où ils formaient la classe dirigeante, tout en ne représentant que le 14 % de la population

Après la révolution qui les contraint à quitter leur patrie, les Watutsis se réfugient dans les pays voisins. Beaucoup trouvent accueil en Ouganda, au Burundi, au Tanganyika, mais c'est vers la Province congolaise du Kivu que se produit l'exode le plus considérable. Là, dans une région marécageuse infestée de moustiques, les nouveaux arrivants sont immédiatement la proie des maladies tropicales inconnues sur les hauts plateaux dont ils venaient. Au moment où la Croix-Rouge se porte à leur secours, le taux de mortalité atteint déjà 40 à 50 décès par semaine.

Sur demande du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge met alors sur pied un important programme de réinstallation et pendant toute la durée des opérations qui demanderont plus de deux ans d'efforts et s'achèveront dans le courant de 1964, elle envoie sur les lieux 24 délégués itinérants, deux médecins et cinq infirmières.

Ce vaste programme d'assistance a pour but de mettre les réfugiés le plus rapidement possible en mesure de se suffire à eux-mêmes dans le pays où ils ont trouvé accueil. Les Gouvernements mettent des terres à leur disposition, le HCNUR et la Ligue leur fournissent des outils, des semences et les articles indispensables à la vie de tous les jours.

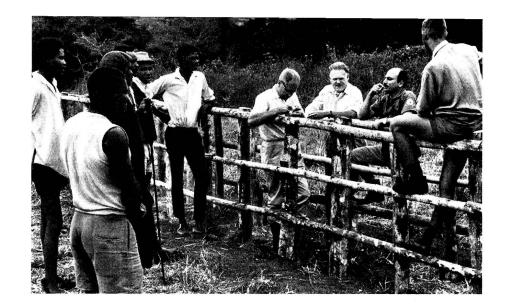
Les mois passent... on laisse aux réfugiés le soin de construire leurs propres cases, ce qui les rend bien vite fiers de leurs nouveaux foyers... Chacun des hommes adultes reçoit sa terre et prépare deux hectares en vue de semailles futures. Les cités naissantes offrent aux jeunes de nouvelles espérances. Les mariages se multiplient; dans les centres sociaux, les machines à coudre fournies par la Croix-Rouge, travaillent sans relâche à la confection de vêtements neufs et la vannerie occupe les femmes et les jeunes filles.

Les mois passent... les mois ont passé... Les Watutsis ne sont plus des réfugiés. Mise à part l'amélioration survenue dans leur état de santé, le changement le plus remarquable qui se soit produit chez eux est d'ordre moral et intellectuel. Tandis que le découragement, la maladie et le désespoir les avaient rendus apathiques, une bonne nourriture et un nouveau départ dans la vie ont réveillé l'esprit, les rêves et les espoirs de cette antique tribu.

A l'heure actuelle, 30 000 réfugiés watutsis vivent dans des communautés en plein essor réparties dans huit centres principaux du Kivu où chaque famille dispose de trois hectares de terrain. Au Burundi, où le Gouvernement a relevé la Ligue de son action en juillet 1963, on dénombrait alors 20 000 réfugiés et chaque famille disposait en moyenne d'un demi-hectare à un hectare à cultiver.

Cette réinstallation d'un peuple déraciné, cette résurrection, Henri Brandt nous la conte par l'image en 18 minutes

Mais il nous conte aussi la part immense que les délégués de la Ligue ont pris à la réalisation de ce programme d'envergure. Ils devaient se trouver toujours partout à la fois, diriger, guider, parfois aussi gronder... pour que le travail avance! Le terme « opérationnel » est le mot clé de leur mission. Tous les résultats obtenus, ils les ont gagnés parce qu'ils savaient mettre la main à la pâte. Ils ont donné l'exemple en travaillant avec les réfugiés, les aidant à construire leurs maisons, à cultiver leurs champs, à assécher les marais. Ainsi, une bonne partie de leur temps se passait à se rendre d'un centre à un autre courant des routes qui sont à peine des pistes à chariots et transformaient chaque kilomètre parcouru en une aventure...



Le but de l'opération? La réinstallation complète de milliers de réfugiés

En mars 1962, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, entreprit une opération qui devait rapidement devenir très importante, puisqu'il s'agissait avant toute chose de défricher de vastes régions de terres vierges pour y installer des milliers de réfugiés Watutsis du Rwanda venus chercher asile dans la province congolaise du Kivu, au Burundi et au Tanganyika.

La nouveauté de l'action résidait dans son but même qui consistait, bien au-delà de la remise de secours d'urgence, à offrir aux réfugiés la possibilité de recouvrer aussi rapidement que possible une certaine indépendance économique.

Pendant deux ans, les délégués de la Ligue furent sur la brèche, aidant les réfugiés à tout mettre en œuvre pour atteindre rapidement le but final. L'étendue du territoire, de même que des problèmes d'ordre psychologique, matériel et parfois aussi politique, les obligeaient à être partout à la fois pour expliquer, guider, encourager...

Lorsque l'action de secours prit fin, le 30 juin 1964, les réfugiés vivaient dans des collectivités en plein essor. Désormais leur avenir est essentiellement entre leurs mains.

Les centres communautaires où les femmes apprirent à coudre et à tricoter sont devenus des magasins de confection!

Photos Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge,

Henri Brandt, Cortaillod NE



